

Neuf questions essentielles sur la Grèce

En mai 2010, le FMI a approuvé une [assistance financière](#) de 30 milliards d'euros en faveur de la Grèce dans le cadre d'un [accord de confirmation](#) à l'appui du programme de réformes économiques du pays. En mars 2012, le FMI a approuvé une [assistance financière](#) de 28 milliards d'euros (soit 36,7 milliards de dollars) au titre du [mécanisme élargi de crédit](#) pour accompagner la Grèce dans son programme de réformes économiques. À ce jour, l'encours des obligations de la Grèce envers le FMI s'élève à 21,2 milliards d'euros.

Un paiement d'environ 1,5 milliard d'euros venait à échéance le 30 juin 2015 au titre de l'accord de confirmation. Le remboursement n'a pas été effectué à la date d'exigibilité.

On trouvera ci-dessous quelques questions fondamentales sur le financement du FMI en faveur de la Grèce.

Que souhaite le FMI pour résoudre la situation?

La priorité du FMI reste d'aider la population grecque dans cette période difficile de turbulences économiques. Les services du FMI estiment que la meilleure façon d'y parvenir consiste à suivre une démarche équilibrée, telle que l'a récemment énoncée dans un [blog](#) l'Économiste en chef du FMI : la Grèce prendrait des mesures pour réformer son économie et les partenaires européens fourniraient un financement additionnel et un allègement de la dette. Comme l'a [déclaré](#) la Directrice générale du FMI, Christine Lagarde, le FMI se tient prêt à suivre cette démarche avec les autorités grecques et avec ses partenaires européens.

Fort de l'expérience du travail avec ses nombreux pays membres, le FMI sait que le changement économique est difficile et qu'il prend du temps. C'est précisément là qu'intervient l'appui financier du FMI, pour fournir au pays la marge dont il a besoin afin de mener des réformes dans la durée, d'une manière qui protège les plus vulnérables et renforce l'économie.

Quelles sont les conséquences de l'impayé pour la Grèce?

L'effet immédiat est que la Grèce ne peut plus recevoir de financements du FMI dans le cadre de l'accord actuellement en vigueur au titre du mécanisme élargi de crédit et que le FMI n'approuvera pas de nouveaux financements en faveur de la Grèce tant que les arriérés n'auront pas été apurés. C'est la procédure qui est normalement appliquée lorsqu'un pays membre ne rembourse pas le FMI. Le [Recueil de décisions](#) du FMI (*Selected Decisions*), 37^e édition, page 912, décrit les procédures qui s'appliquent à tous les 188 pays membres en cas d'impayé.

La Grèce reste un pays membre du FMI et jouit de droits de vote et d'une représentation au sein du Conseil d'administration. Les bilans de santé économique annuels que le FMI réalise dans les pays membres (ce qu'il est convenu d'appeler la [surveillance](#)) continueront d'être une obligation. Pour l'instant, la Grèce continuera à pouvoir bénéficier de l'[assistance technique](#) du FMI, autrement dit de son expertise dans divers domaines économiques, dont l'administration fiscale et les politiques de secteur financier.

Existe-t-il une période de grâce?

Il n'y a pas de période de grâce. Lorsqu'un pays membre n'honore pas ses obligations envers le FMI à échéance, il est en arriérés. Conformément aux procédures du FMI, le Directeur général informe le Conseil d'administration de la situation d'impayé. Compte tenu de la visibilité du programme grec, la Directrice générale a immédiatement informé le Conseil.

Peut-il y avoir un report de paiement?

Un pays membre peut solliciter un report de paiement. La politique de longue date du FMI consiste à ne pas accorder de report. Notre objectif est de travailler avec le pays concerné pour résoudre ses problèmes. Il y a plus d'une trentaine d'années, le FMI a accordé des sursis à plusieurs pays en développement, à leur demande, mais dans chaque cas le report n'a aidé à résoudre ni les besoins financiers immédiats ni les problèmes économiques fondamentaux.

Que fait le FMI pour résoudre les impayés?

Le FMI a adopté une politique de collaboration avec les pays membres pour apurer leurs arriérés; celle-ci est énoncée dans la 37^e édition du [Recueil de décisions](#) du FMI. En suivant cette démarche, le FMI a globalement réussi à contribuer à rétablir l'accès des pays au financement. Par exemple, entre 1978 et 1989, 19 pays ont accusé des impayés et ont accumulé des arriérés envers le FMI. À l'exception du Soudan et de la Somalie, tous ces pays ont pu, durant cette période, œuvrer avec le FMI pour apurer les soldes exigibles. Le Zimbabwe est le seul pays qui ait accumulé des arriérés persistants dans un passé plus récent.

Des pénalités sont-elles imposées en cas d'impayé?

La «pénalité» la plus immédiate est que le pays membre ne peut plus recevoir de financements du FMI.

Dans un délai de 12 mois, le Conseil d'administration peut envisager d'adopter une déclaration de non admissibilité contre la Grèce si celle-ci continue d'accumuler des arriérés. Si l'impayé persiste pendant plus de 12 mois, le Conseil d'administration du FMI peut déclarer que le pays se montre «non coopératif» dans l'apurement des arriérés, ce qui pourrait déclencher une suspension de l'assistance technique, éventuellement suivie d'une suspension des droits de vote et, en dernière instance, si la non coopération est extrême et persistante, d'un retrait obligatoire du FMI. Le calendrier régissant ces mesures est souple; il est expliqué à la page 912 du [Recueil de décisions](#).

Que signifient les arriérés envers le FMI pour les autres créanciers de la Grèce?

Il appartient aux autres créanciers de déterminer les conséquences de l'accumulation d'arriérés de la Grèce envers le FMI.

Cet impayé compromet-il la capacité du FMI à financer d'autres pays membres?

Le FMI dispose d'un bilan solide. Fort d'une capacité de financement à un niveau sans précédent d'environ 300 milliards de DTS (421,9 milliards de dollars ou 377,1 milliards d'euros), le FMI est bien équipé pour répondre aux éventuels besoins de financement d'autres membres.

Les actionnaires du FMI vont-il encourir des pertes si la Grèce ne rembourse pas?

Non, les actionnaires du FMI ne vont pas encourir de pertes.

En dépit des obligations impayées, les créances des pays membres sur le FMI sont entièrement garanties et le FMI continuera à assumer ses obligations auprès des pays membres et des prêteurs.